



# **CONTRIBUTION DE LA FNAAFP/CSF FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE L'AIDE FAMILIALE POPULAIRE**

Sur la base des débats engagés au niveau national  
et dans les associations d'aide à domicile du réseau

*Février 2019*



# SOMMAIRE

|  |       |
|--|-------|
| <b>PREALABLE</b> .....                       | p. 5  |
| <b>LE POUVOIR D'ACHAT</b> .....              | p. 7  |
| <b>LA FISCALITE</b> .....                    | p. 11 |
| <b>L'ORGANISATION DE L'ETAT</b> .....        | p. 13 |
| <b>LA TRANSITION ECOLOGIQUE</b> .....        | p. 15 |
| <b>LA DEMOCRATIE ET LA CITOYENNETE</b> ..... | p. 19 |
| <b>LES SUITES DU DEBAT</b> .....             | p. 21 |



# PREALABLE

La FNAAFP/CSF est l'une des fédérations de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile. C'est une **Association loi 1901 créée en 1954**. Elle est la seule, parmi les fédérations nationales, à être affiliée à un mouvement familial : **La Confédération Syndicale des Familles (La CSF)**.

## Une fédération porteuse de valeurs

La FNAAFP/CSF est résolument ancrée dans le champ de **l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile**. Elle revendique son appartenance au champ social et médico-social et adhère aux principes de **l'Economie Sociale et Solidaire**. Depuis toujours, son action s'inscrit dans des valeurs de non-lucrativité, de solidarité, de citoyenneté, de professionnalisme et de militantisme. **L'humain est au centre de notre réflexion et de notre action.**

*« La FNAAFP/CSF et ses associations adhérentes revendiquent 60 années d'action militante en faveur des familles et des personnes fragilisées. Si notre réseau continue à aller de l'avant vers de nouveaux projets, c'est parce qu'il est SOLIDAIRE, TOUT SIMPLEMENT » (Extrait de notre Charte).*

Dans cet esprit, cette contribution ne se veut pas un cahier de doléances de notre secteur d'activité. Elle n'est pas davantage un cahier de revendications de notre fédération.

Ce document est la synthèse des débats qui ont eu lieu dans notre réseau dans le cadre du Grand Débat National voulu par le Président de la République. Ce document est le reflet de l'implication des bénévoles, des salariés et des usagers au sein de notre réseau au service de nos valeurs. Il s'appuie sur notre connaissance des publics fragiles, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, que nous rencontrons au quotidien.

Il est construit autour des thématiques proposées par le Président de la République dans sa lettre adressée aux français. Nous avons cependant complété ces thématiques avec celle du **pouvoir d'achat**, préoccupation majeure des personnes que nous accompagnons et des salariés de nos structures.



# LE POUVOIR D'ACHAT

## Proposition 1 – Encadrer les loyers dans les parcs public et privé.

Objectif : permettre l'accès à un logement décent à toutes et tous. La part du loyer dans le budget des ménages doit impérativement baisser. Elle est de 42% des revenus pour les 10% des ménages les plus modestes (Observatoire des inégalités).

Actions à engager :

- **Encadrer le prix des loyers**, y compris dans le parc privé. Ce dernier doit également être lié aux travaux d'amélioration énergétique faits par le propriétaire.
- **Limiter l'augmentation de ces loyers** (en-deçà de l'augmentation du coût de la vie<sup>1</sup>), y compris en cas de changement de locataire. Pas d'augmentation en cas d'efficacité énergétique basse.

## Proposition 2 – Mettre en œuvre un « revenu minimum d'existence »

Objectif : permettre aux plus fragiles d'entre nous de subvenir aux besoins essentiels (alimentaires, énergétiques et de logement).

Sont particulièrement concernés, les jeunes de moins de 25 ans, les travailleurs précaires, les personnes sans emploi, les personnes handicapées, les retraités, ...

## Proposition 3 – Organiser un grand débat sur la politique salariale.

Objectif : réévaluer les salaires et faire en sorte que plus aucune grille salariale ne soit en dessous du SMIC dans les différents secteurs d'activité.

Actions à engager :

- **Augmenter le SMIC** (1500€ net).
- **Réévaluer l'ensemble des salaires**, et tout particulièrement dans les secteurs d'activité à forte utilité sociale. Pour le secteur de l'aide à domicile, cela passe par la fin de la tarification horaire et le financement au poste, qui permettra de prendre en charge l'ensemble des coûts inhérents à l'activité des salariés (salaires, déplacements, frais professionnels...). La revalorisation salariale ne doit pas passer par une exonération de charges qui diminuerait les ressources des caisses de sécurité sociale.
- **Indexer les salaires de manière automatique sur le coût de la vie.**

---

<sup>1</sup> Il faudra définir un nouveau calcul pour l'indice du coût de la vie, le calcul de l'inflation tel qu'il est réalisé actuellement sous-évaluant manifestement le coût réel de la vie pour les produits de première nécessité

#### Proposition 4 – Indexer l'augmentation des retraites sur le coût de la vie

Objectif : comme pour les salaires, il s'agit de garantir qu'il n'y ait pas de perte de pouvoir d'achat pour les personnes retraitées.

Actions proposées :

- **Pas de retraite en dessous de 80% du SMIC.**
- Indexer automatiquement les pensions sur le coût de la vie.

#### Proposition 5 – Proposer la gratuité des transports pour les déplacements quotidiens

Objectif : permettre à toutes et tous de se déplacer pour son travail, pour en chercher, pour faire les démarches administratives, pour accéder aux différents services publics, mais aussi pour ses loisirs, qui sont importants pour l'équilibre personnel.

Actions à engager :

- Mettre en œuvre rapidement une **gratuité totale des transports de proximité** pour les plus précaires, et éventuellement progressivement pour les autres usagers.

#### Proposition 6 – Permettre l'accès à la santé pour toutes et tous

Actions proposées :

- **Supprimer des franchises médicales**, participations forfaitaires.
- **Supprimer des dépassements d'honoraires.**
- Mettre en œuvre le **tiers-payant** pour toutes les prestations de santé.
- **Mettre fin au numerus clausus** pour les professions médicales afin de permettre une offre médicale à la hauteur des besoins.
- Mettre en œuvre une politique de **lutte contre les déserts médicaux**, en lien avec une politique d'aménagement du territoire et d'aide à l'installation pour les médecins.
- Permettre un accès sans condition à **l'Aide Médicale d'Etat.**

#### Proposition 7 – Prendre des mesures pour diminuer le coût d'achat et de remplacement des produits

Objectif : diminuer les dépenses des familles.

Actions proposées :

- Augmenter la **durée de garantie légale des produits.**
- Supprimer les numéros surtaxés.
- **Interdire l'obsolescence programmée.**
- Contraindre les fabricants à proposer la réparation des produits technologiques à des coûts raisonnables.
- Encadrer de manière importante les crédits à la consommation.



### Proposition 8 – Encadrer les frais bancaires

Objectif : trouver un juste milieu entre des frais abusifs et un montant ayant un effet dissuasif et pédagogique à ne pas dépasser son budget.

Actions à engager :

- Aller jusqu'à une **exonération des frais bancaires**, sous certaines conditions, pour les plus précaires.
- Prévoir un encadrement strict pour toutes et tous.

### Proposition 9 – Réformer le permis de conduire

Objectif : rendre accessible le permis de conduire pour les personnes les plus fragiles.

Actions à engager :

- Proposer la **gratuité du permis** sous conditions aux personnes les plus en difficulté.
- Proposer des aides directes sous conditions de ressources pour les autres personnes.

### Proposition 10 – Diminuer les effets de seuil dans l'attribution des aides sociales

Objectif : Augmenter, étendre en âge et rendre plus progressive l'attribution de certaines allocations pour diminuer les effets de seuil. Sont par exemple concernées : allocation de rentrée scolaire, allocations logement, bourses d'études, allocations familiales ...

Actions à engager :

- Introduire des éléments de différenciation par rapport à la situation personnelle et les revenus (à discuter).
- Permettre l'accès aux **allocations familiales dès le premier enfant** pour tout le monde, et de manière immédiate pour les familles monoparentales.

### Proposition 11 – développer et financer la garde d'enfants, notamment pour les familles monoparentales

Objectif : permettre au parent seul son enfant de pouvoir chercher et accéder au travail.

### Proposition 12 – Engager une campagne d'information nationale massive pour une gestion responsable de l'économie domestique

Objectif : diminuer les dépenses des familles par des pratiques responsables : achats de saison, produits alimentaires non transformés, décryptage de l'intérêt des objets technologiques, offres de loisirs, ...

### Proposition 13 – Indexer les intérêts du livret A au minimum sur le coût de la vie

Objectif : permettre aux personnes modestes qui ont une épargne, de ne pas la voir se dévaloriser au fil des années.



# LA FISCALITE

## Proposition 14 – Maîtriser le prix des produits et services de première nécessité

Objectif : renforcer le pouvoir d'achat des personnes en maîtrisant le prix des produits et services indispensables.

### Actions proposées :

- **Baisser, voire supprimer la TVA sur les produits et services de première nécessité** (produits alimentaires, gaz, électricité, produits d'hygiène, fournitures scolaires, ...).
- **Supprimer le seuil de revente à perte**, notamment sur les produits de première nécessité.
- **Encadrer les prix** des produits et services de première nécessité.
- Mettre en œuvre un contrôle des services de l'Etat pour éviter un transfert de la baisse de la TVA vers les marges des distributeurs ou des producteurs.
- A l'inverse, **augmenter la TVA sur les produits de luxe** avec une **TVA progressive** (par exemple pour une voiture 5% de TVA jusqu'à 10 000 €, 20% jusqu'à 30 000 € et 33% au-dessus).

## Proposition 15 – Remettre à plat le calcul de l'impôt

Objectif : baisser les impôts indirects et compenser par une augmentation des impôts directs.

### Actions proposées :

- **Calculer l'impôt sur les revenus réels** – Limiter les possibilités de réductions fiscales (part incompressible de l'impôt).
- Supprimer les effets de seuils en créant une réelle **progressivité de l'impôt**.
- **Augmenter l'impôt sur les plus hauts revenus** : création d'une cinquième tranche d'imposition et/ou rétablissement d'un impôt spécifique sur les plus hauts revenus et/ou rétablissement de l'ISF.
- **Supprimer les régimes fiscaux spéciaux**, les niches fiscales, remettre à plat la situation de l'Alsace-Moselle.
- Augmenter le niveau d'imposition du capital.
- Taxer les revenus et transactions financières.
- Continuer à porter la nécessité de taxer les GAFA.
- Faire entrer les œuvres d'art dans le périmètre de l'impôt.
- **Sanctuariser la part du budget de l'Etat destinée aux actions sociales et en direction des communes, en évitant l'impôt local** (suppression de la taxe d'habitation par exemple).
- Conditionner la création ou la révision d'un impôt à un objectif de financement d'une dépense publique clairement identifiée et dont l'utilité sociale serait démontrée. Par exemple **création d'un 5<sup>ème</sup> risque de sécurité sociale pour le Grand Âge**.

### Proposition 16 – Réorienter l'impôt et engager une campagne d'information nationale sur son utilisation

Objectif : réorienter l'impôt vers les besoins essentiels qui devront être définis et sanctuarisés : école, hôpitaux, social, handicap, grand âge, etc ... Réduire l'engagement financier sur les secteurs qui seront jugés moins essentiels et qui ne relèvent pas de la solidarité nationale.

Actions proposées :

- Engager une **campagne d'information nationale** : « Un impôt justement réparti, pour une société solidaire ». Communiquer sur le rapport coût /bénéfice mais pas seulement en terme foncier mais en terme d'impact sur la cohésion sociale et le bien vivre ensemble, tant au niveau national que local.
- **Diminuer le « train de vie » de l'Etat** et des instances territoriales.
- **Sanctuariser la présence des services publics.**

### Proposition 17 - Supprimer les possibilités de cumuls de revenus et de retraites

Objectif : une plus grande justice fiscale.

Actions proposées :

- Mettre en place cette mesure, notamment pour les personnes les plus riches, les hauts-fonctionnaires, les patrons de grandes entreprises, les responsables de l'Etat, les élus, ...
- **Supprimer les retraites « chapeaux »** et limiter les indemnités de départs pour les hauts revenus.
- Plafonner les indemnités chômage pour les hauts revenus.

### Proposition 18 – Soutenir l'engagement bénévole

Objectif : dynamiser la vie associative et reconnaître l'apport des bénévoles dans le lien social.

Actions proposées :

- Mettre en place des **déductions fiscales, un crédit d'impôt, des points retraites pour les bénévoles** engagés dans le secteur associatif d'utilité sociale, voire dans l'Economie Sociale et Solidaire.

# L'ORGANISATION DE L'ETAT

## Proposition 19 – Supprimer les doublons au niveau territorial

Objectif : alléger la charge du fonctionnement des collectivités en éliminant les doubles compétences à tous les niveaux.

Actions proposées :

- **Supprimer les services déconcentrés de l'Etat** qui sont sur le même champ que la compétence déléguée à la collectivité. L'Etat se recentre sur son rôle de garant de l'équité territoriale.
- **Supprimer un échelon territorial.** Il est impératif de conserver un échelon de proximité avec la commune ou l'intercommunalité en fonction des territoires. Entre la Région et le Département, un échelon devra être éliminé (à priori l'échelon départemental). Les compétences du département seront redistribuées au niveau régional ou intercommunal, ce dernier échelon héritant par exemple des fonctions d'accompagnement social.

## Proposition 20 – Réformer les chambres parlementaires

Objectif : redonner confiance dans le rôle du parlement.

Actions proposées :

- **Revoir le régime des parlementaires** : si le salaire ne semble pas démesuré, revoir les différents avantages liés à la fonction, supprimer les avantages sur les frais, allocations, impôts.
- **Réduire le nombre de parlementaires** dans les deux chambres.
- **Limiter le nombre de mandats dans le temps** (par exemple à 3).
- **Limiter les indemnités perçues par un parlementaire** à un seul mandat politique (si député-maire, rémunération unique en tant que député).
- **Donner un rôle aux suppléants** ou suppléantes des député.e.s : faire le lien entre les débats nationaux et les citoyens, en organisant des rencontres au niveau des territoires avec les citoyens et les acteurs locaux.
- Revoir l'organisation du Sénat pour le rendre plus proche des territoires et de la société civile : se poser la question de **décentraliser le siège du Sénat** en province, **faire élire les Sénateurs par les citoyens** sur une fonction de représentation des territoires. Etudier la possibilité d'une **chambre mixte élus/société civile** (fusion avec le Conseil économique, social et environnemental).

### Proposition 21 – Rendre les services publics plus efficaces

Objectif : redonner confiance dans les services publics de proximité

Actions proposées :

- Engager un travail pour rendre les prestations lisibles, pouvoir donner des informations rapides, accéder rapidement à ses droits avec une obligation d'efficacité pour chaque service.
- Mettre en œuvre un **service d'aide et d'accompagnement des plus fragiles** pour les formalités administratives et/ou soutenir financièrement les associations qui font ce travail. Améliorer par exemple la proposition d'offre de l'accompagnement numérique (**création de services d'accompagnement**).
- Remettre à plat la **répartition territoriale** pour que chaque citoyen ait les mêmes droits et accès aux services (publics notamment) quel que soit son lieu d'habitation (voir proposition 22).

### Proposition 22 – Remettre en œuvre une véritable politique d'aménagement du territoire

Objectif : permettre un développement des territoires dans une logique d'équité territoriale et de renforcement des services publics.

Actions proposées :

- Créer un ministère, ou d'une fonction transversale rattachée directement au premier ministre.
- Faire du Sénat réformé le porteur privilégié de cette politique et de cet enjeu national.

### Proposition 23 - Favoriser et accompagner le regroupement de petites communes

Objectif : permettre le développement des collectivités locales

Actions proposées :

- Mettre en place des mesures financières incitatives pour accompagner ces démarches.
- Faire de vrais **transferts de compétences au local**, notamment sur l'action sociale.

# LA TRANSITION ECOLOGIQUE

## Proposition 24 – Lancer un grand plan de transition écologique

Objectif : faire de cet enjeu une action majeure du gouvernement avec un investissement politique fort.

### Actions proposées :

- **Sensibiliser les citoyens** aux enjeux sociétaux de la transition écologique (impacts sur l'ensemble des questions sociétales actuelles et à venir).
- **Communiquer sur les initiatives vertueuses** ;
- **Développer les circuits courts** notamment dans le cas de l'alimentation ;
- Investir sur la recherche et développement des **nouvelles sources d'énergies alternatives** (partenariats public/privé) sur ces sujets avec une recherche sur l'ensemble des moyens de transports (voiture, train, avion, repenser le fret de marchandises) ;
- **Investir dans les transports en commun** et tout particulièrement en milieu rural et péri-urbain ;
- **Développer le télétravail** pour tous les salariés (pas uniquement pour les cadres) à l'aide de mesures incitatives (éventuellement d'exonérations de charges).
- Développer la **couverture numérique** des territoires.
- Mettre en œuvre une **obligation d'information** sur la provenance des produits et leurs modes de production (système de Bonus/Malus pour les entreprises).
- Conditionner les exonérations de charge à des mesures en faveur de la transition écologique avec une dégressivité en fonction de la taille des entreprises.

## Proposition 25 – Mettre en œuvre un grand plan « logement »

Objectif : éradiquer l'habitat indigne et assurer la transition écologique des habitations.

### Actions proposées :

- **Obliger les propriétaires à effectuer les travaux en cas d'insalubrité, d'habitat indigne**. A défaut, expropriation des propriétaires, financement des travaux par l'Etat.
- **Réquisitionner les logements vacants**.
- Mettre en œuvre un grand plan d'aide pour la **mise aux normes écologiques des logements**, aides financières soumises aux revenus.

## Proposition 26 – Diminuer les dépenses énergétiques de proximité

### Actions proposées :

- **Rendre les transports urbains gratuits** – Mettre à disposition des vélos électriques pour les habitants, mais aussi pour les associations.
- Favoriser les **productions locales**.

- **Taxer plus fortement les voitures à grosses cylindrées ou à consommation importante.** A l'inverse, proposer les aides uniquement pour les voitures les moins polluantes.
- Revoir la **taxation des carburants** au regard du niveau de pollution, notamment pour le transport aérien et maritime.
- Favoriser le **télétravail** en incitant les entreprises et en proposant des aides pour l'équipement nécessaire.
- Dans le secteur des services, **développer le service de proximité.** Par exemple dans notre activité (aide à domicile), revenir à des logiques de secteur d'intervention de proximité pour limiter les déplacements.

### **Proposition 27 – Être incitatif, pas punitif dans la transition écologique**

Objectif : obtenir l'adhésion de toutes et tous à l'objectif de transition écologique.

Actions proposées :

- Favoriser la transition vers des modèles durables par des taux de TVA réduits, avantages fiscaux, mais **sans pénaliser les plus modestes** qui ne pourront pas accéder tout de suite à ces nouveaux avantages (voiture).
- **Être incitatif et pas punitif**, financer les équipements pour les plus pauvres, notamment au niveau des logements.

### **Proposition 28 – Accompagner la transition écologique au plus près des citoyens**

Actions proposées :

- Créer des emplois dédiés à l'information du public, **l'accompagnement des personnes**, notamment les plus démunies.
- Mettre en place une **campagne d'éducation alimentaire** en s'appuyant sur le réseau associatif (soutien financier nécessaire).
- Créer un **service public de la transition écologique.**
- Développer les **circuits courts** et aider financièrement les initiatives d'économie collaborative.

### **Proposition 29 – Garantir une alimentation de qualité pour toutes et tous**

Actions proposées :

- **Lutter contre la « malbouffe ».** Travailler à des normes alimentaires européennes (sanitaires, diététiques) ce qui permettra d'imposer des circuits courts.
- **Soutenir l'agriculture biologique** et faire de la **restauration scolaire** le levier de développement de ce modèle.
- **Interdire la destruction des produits alimentaires invendus.**



### Proposition 30 – Eliminer le maximum de produits polluants

#### Actions proposées :

- **Supprimer tous les emballages plastiques.**
- **Diminuer de façon drastique l'utilisation de produits polluants** dans l'agriculture : le glyphosate bien sûr, mais aussi tous les produits phytosanitaires ayant un impact environnemental ou humain et les **perturbateurs endocriniens**.

### Proposition 31 – Diminuer la production de déchets technologiques

#### Actions proposées :

- Obliger les industriels à proposer des pièces pour la **réparation des produits** pendant une durée minimale.
- **Interdire la destruction des produits de consommation courante.** Obliger les entreprises à mettre en œuvre une politique de recyclage de ces produits (dons aux associations ou aux collectivités, vente à bas prix, ...).



# LA DEMOCRATIE ET LA CITOYENNETE

## Proposition 32 - Rendre le vote obligatoire et prendre en compte le vote blanc

Objectif : rendre le vote obligatoire pour valider la légitimité démocratique de l'élu. Mais cela ne peut aller de pair qu'avec la possibilité, et la prise en compte, du vote blanc dans toutes les élections.

Actions proposées :

- **Rendre le vote obligatoire**, sensibilisation plus importante au processus démocratique lors du cursus scolaire. Le coupler obligatoirement avec l'organisation de référendums au niveau local (voir proposition suivante). Organiser de telles consultations lors du cursus scolaire et universitaire.
- **Prendre en compte le vote blanc** : sans aller jusqu'à un système de révocation des élus, on peut imaginer un système de validation intermédiaire : par exemple, il faudrait 50% des votes exprimés (y compris les votes blancs) au premier tour pour être élu. Au deuxième tour, le candidat arrivé en tête est élu, mais en dessous d'un certain pourcentage (à définir), son vote doit être confirmé par un deuxième scrutin, par exemple à mi-mandat.

## Proposition 33 – Favoriser l'organisation de référendums au niveau local

Objectif : s'assurer de l'accord des citoyens sur les projets de la vie quotidienne.

Actions proposées :

- **Favoriser l'usage du référendum au niveau local**. Il pourrait être à l'initiative des élus, mais il faut prévoir un mode de déclenchement par **pétition citoyenne** recueillant un certain nombre de signatures.

## Proposition 34 – Permettre l'expression des citoyens

Actions proposées :

- Associer de manière plus importante les citoyens, **soutenir le tissu associatif** qui permet cet investissement.
- **Permettre aux plus fragiles d'intervenir dans le débat**, au plus près du terrain, par un travail de cohésion sociale (s'appuyer sur le tissu associatif).
- **Décentraliser au maximum au niveau des communes les décisions**, mais garder une **maîtrise nationale du budget** pour des questions d'équité territoriale.

### Proposition 35 – Renforcer l'engagement citoyen

#### Actions proposées :

- Soutenir et valoriser l'engagement citoyen sous toutes ses formes : élus, service civique, engagement bénévole.
- **Favoriser et valoriser le service civique.**
- Prévoir des mesures fiscales et des mesures permettant un **engagement citoyen pendant sa vie professionnelle**, sans que cela nuise à sa carrière, sa rémunération ou sa retraite.
- Mettre en place un « **temps citoyen** » : obligation pour chaque citoyen de donner un peu de son temps pour aider au bon fonctionnement de la collectivité publique (une semaine par an par exemple).
- Aider à la meilleure compréhension du rôle et de l'utilité des corps intermédiaires. Incitation à s'engager dans la vie de la commune : conseil municipal (classique, enfants, sages, ...), dans la vie associative ou syndicale. Objectif : apprendre le collectif, la confrontation d'idées, la recherche du compromis (fondements de la démocratie).

### Proposition 36 – Rendre lisibles les actions du gouvernement

#### Actions proposées :

- Mettre en œuvre des **outils d'évaluation de la politique gouvernementale** par un organisme indépendant, de manière à ce que chaque personne puisse apprécier la réalité des mesures mises en œuvre et leurs résultats.

### Proposition 37 – Développer une offre culturelle de proximité gratuite

#### Actions proposées :

- Encourager les partenariats public-privé pour développer cette offre.

### Proposition 38 – Respect de la loi 1905 sur la laïcité

- Respecter la loi, toute la loi, et rien que la loi.

### Proposition 39 – Développer des outils pour faire connaître les institutions

#### Actions proposées :

- Créer une série télévisée ou un jeu de société permettant à chacun de mieux connaître les institutions de la République et d'en comprendre leur utilité pour faire société (par exemple sur le modèle de la série américaine « The West Wing » qui explique les rouages des institutions américaines).

## LES SUITES DU DEBAT

Le Président de la République a lancé le Grand Débat National. La FNAAFP/CSF, forte de son histoire et de ses valeurs, a fait le choix, de par sa dimension de mouvement populaire, d'y participer pleinement.

Ce document recense les propositions recueillies au sein de notre réseau, paroles de bénévoles, de salariés ou d'usagers, ils sont le reflet de leurs difficultés et de leurs espoirs.

**Viendra bientôt le temps de l'action et de la mise en œuvre de mesures fortes**, car nous ne pouvons imaginer qu'un tel débat ait été lancé sans que l'on en tire tous les enseignements. Au regard de ce que nous avons recueilli, les attentes autour d'une réorientation de la politique actuelle sont importantes.

Une des attentes est également celle d'un **changement dans la prise de décision**, qui si elle est légitime de la part d'un élu de la République, doit aujourd'hui s'appuyer sur un consentement citoyen.

Il nous semble que les associations, et principalement celles qui interviennent directement au contact des personnes, notamment les plus fragiles, sont bien placées pour faire ce lien entre la décision politique et les attentes des citoyens.

La FNAAFP/CSF est disponible pour participer pleinement à la phase qui va s'ouvrir et qui devra se traduire par des décisions et des mesures fortes. Il nous faut inventer de nouveaux modes de collaboration entre les élus et le tissu associatif.

Nous y prendrons part pleinement si le Président de la République et le Gouvernement le souhaitent.